

COMMUNIQUÉ - Le 14 août 2013.

Demande de radiation du Commissaire Enquêteur.

Le 3 octobre dernier, le « Canard Enchaîné » révélait que le Commissaire Enquêteur Guy TRUCHET ne s'était pas déporté et avait omis de révéler son lien avec le dirigeant de la société Truchet TP, son frère, alors que la commission d'enquête pour les accès français du Lyon-Turin invitait RFF à le rencontrer pour le stockage de déblais.

On découvrait à cette occasion que ni le Président de la Commission, ni les autres commissaires enquêteurs n'avaient noté l'homonymie parfaite entre le commissaire enquêteur Guy Truchet et la société de son frère « Truchet TP ».

La Coordination des opposants au Lyon Turin avait dénoncé cette situation au Préfet de Région et au Préfet de Savoie.

Le 12 juin dernier, les opposants avaient déjà demandé au Préfet de l'Isère d'étudier les sanctions à prendre à l'encontre du Président de la Commission d'Enquête, qui avait notamment statué sur le projet Lyon-Turin dans le cadre de l'enquête du CFAL (contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise).

Si les enquêtes publiques ont un sens, elles doivent se dérouler en toute loyauté.

La notion même de conflit d'intérêt est contraire à la procédure d'enquête publique.

Contact Presse:

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lesmollettes.eu / Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 olivier.cabanel@yahoo.fr

<http://lyonturin.fr/>